

## PETITE CORRESPONDANCE

**Immobiliers.** — Le Avant juillet, pas d'augmentation sur votre achat ou vente d'immeubles, mais une augmentation sera appliquée. A ce moment, vous devrez vous conformer aux dispositions de la loi nouvelle que nous vous ferons connaître, en temps utile; 2° Il n'y a de réputation de redouter que si vous n'avez pas d'adversaire, il peut redouter que si vous achetez un immeuble et le propriétaire voulait exprimer l'immeuble pour l'occupant personnellement, vous auriez le droit de prouver qu'il n'exerce le droit de reprise que pour vous tracasser. 3° Pour la vente de l'immeuble, les loueurs, J. B. 17 - 1929. — Il est difficile de vous conseiller alors que nous n'avons pas la cette correspondance. Mais ne crains pas que par contrat en entier nécessaire pour la vente de l'immeuble, il faut faire double attention et termes sacralement. Un contrat de louage de services peut très bien ne résulter que d'un échange de correspondance. Reste à savoir si les termes de la location sont également acceptés, mais n'oubliez pas qu'autant que si le contrat n'est pas dénoncé à l'expiration de la période d'essai, mais l'entreprise de l'occupation de respecter le contrat. Veuillez à nous faire vos recommandations au groupe des « Immobiliers ». — **Ancien grimaçant** 1237. — Vous pourrez très vraisemblablement recevoir votre matin, mais voyez notre article du 1<sup>er</sup> mars 1929, dans lequel nous écrivions : immobile acquis entre le 1<sup>er</sup> mars 1926 et le 1<sup>er</sup> mars 1929. — **Voudrait savoir.** — Ne posez pas de questions en termes généraux; exposez-nous tout ce que vous savez.

**L.A.O.** — Oui, votre cas serait intéressant si l'aggravation de la rapiéce de l'immeuble, mais ce qui concerne le taux du loyer la situation de propriétaires et celle des locataires ne devraient pas être modifiés. Nous devons faire nos meilleures intentions. — **D. J.** — Nous ne nous sommes pas si c'est pour l'habiter que le propriétaire voudrait reproduire votre maison. Qu'il en soit à présent, nous estimons que l'habitat est assez bon. — **Amis de la Croix-Rouge.** — Voulez-vous avancer. Nous ne pouvons ici vous exposer la théorie de la récession de la vente pour faire des dépôts nominaux.

**Artisan.** — Si l'artisan a été accepté, il a été accepté contre le changement de destination de l'immeuble. Il a été accepté (surtout en vous laissant dans l'immeuble après l'expérimentation de bail), de considérer la location comme professionnelle. De lors pas de droit de résiliation pour l'artisan. Nous devons nous rappeler à vous pour la qualité d'artisan que vous prenez sans nous donner d'explication qui nous permettront de vous dire si vous êtes réellement artisan, étant donné que vous dire faire un petit commerce dans un immeuble n'est pas d'importance.

**M. L. M.** — Déjà, sans les charges, le loyer de 100 francs serait exigé même au regard du projet de loi actuellement en discussion. D'ores et déjà, nous vous demandons que le propriétaire vous imposera de vous une telle majoration; pour connaître le chiffre exact du nouveau loyer, attendez la promulgation de la loi. — **Duchon.** — Tranquillisez-vous, nous étions dans l'artisanat, mais ce n'était certainement pas du droit de reprise, car de toute évidence, étant donné l'histoire de violation de domicile, il ne voudrait reproduire l'immeuble que pour vous causer du tort; en ce qui concerne le taux de loyer, il faut que le propriétaire part d'une augmentation; attendez aussi la date de la loi en préparation.

**Engueuleur.** — Attendez quelques jours. — **Héritier** — Si l'artiste que vous avez acheté a hésité à traiter cette question avec l'artisan, il devrait se renseigner.

**Entretien.** — Est-ce une première mutation depuis 1923 ou 1929? Si ces deux dernières années, l'artiste a été obligé de céder au propriétaire, nous devons nous demander si vous avez été victime de la vente d'artiste.

**Entretien.** — Nous l'ignorons. — **Un blessé.** — Lors d'un règlement définitif de la rente viagère, après le délai de révision de trois ans, la victime peut demander que soit ajouté un pourcentage nécessaire à l'établissement de cette rente calculé depuis les tarifs dressés par la caisse d'assurance, qui soit tributaire en espèces. C'est le tribunal civil, en chambre des conseils, qui statut sur cette demande.

**Entretien.** — En général, lorsque vous avez droit à une prorogation mais même vous pouvez être considéré comme locataire privilégié si vous êtes titulaire de la carte du combattant, ce que vous ne nous avez pas dit, mais je suppose que la situation n'a rien à voir avec la situation de votre propriétaire. Si bien que nous ne pouvons pas vous dire si ce propriétaire a l'entier exercice son droit de reprise.

**Entretien.** — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing.

**Entretien.** — Mercredi 19 juin 1929.

**Entretien.** — Type spécial Australie.

**Entretien.** — Mois Cote Achet. Vend.

**Entretien.** — Juillet 50,50 —

**Entretien.** — Août 50,50 —

**Entretien.** — Septembre 50,50 —

**Entretien.** — Octobre 50,50 —

**Entretien.** — Novembre 50,50 —

**Entretien.** — Décembre 50,50 —

**Entretien.** — Janvier 50,50 —

**Entretien.** — Février 50,50 —

**Entretien.** — Mars 50,50 —

**Entretien.** — Avril 50,50 —

**Entretien.** — Mai 50,50 —

**Entretien.** — Type unique: 40,00 sur tous les mois.

**Entretien.** — La Haute, 19 juil. — Clôture.

**Entretien.** — Tous les mois, vendredi, 19 juil., 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953.

**Entretien.** — BOURSE DE LILLE.

**Entretien.** — du mercredi 19 juin 1929.

**Entretien.** — VALEURS EN HAUSSE.

**Entretien.** — Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second chiffre, le cours de jour.

**Entretien.** — Ernay, 5.705—5.075; 10e, 6.57—6.40. — Courtrai, 1.551—1.501. — Crapain (Nord), 445—418. — Lens, 1.290—1.310. — Acieries Blanche-Maison, 205—208. — Acieries Longwy, 1.360—1.370. — Ateliers Chantiers France, 151—152. — Fives-Lille, 2.055—2.070.

**Entretien.** — FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 20 juin 1929 N° 28.

**Entretien.** — UN MENSONGE PAR GEORGES DE LYS

**Entretien.** — Spontanément, Jérôme saisit la main de Jacques dans une étreinte chaleureuse:

— Et vous m'avez prouvé que vous êtes cet homme-là.

Servan hocha la tête:

— Hélas! pas toujours... J'ai failli, au moins, comme homme, le jour où, à votre sujet, j'ai menti.

Ce fut Bersanee qui lui-même trouva une excuse:

— Vous n'étiez pas alors serviteur du docteur professionnel et, d'autre part, me jugeais incurable, vous ne pouviez prévoir les conséquences préjudiciables de votre acte; seul vous apparaissiez le danger de vos amis. Nous ne vous êtes pas trouvé le témoignage délicat leur bourseau... Je l'ai compris... Il serait donc injuste de vous condamner sans tenir compte de circonstances plus qu'attendantes... Soyez désormais en paix, puisque la victime elle-même vous soutient.

— Merci! dit avec émotion le docteur;

— C'est un brave cœur... Comment n'avez-

- pas su vous faire aimer?

— La confiance est un puissant maître

Dabrows, cap. 301—308. — Kuhlmann, 1.250—1.268. — Tibergheen, part. 1.470—1.490.

**Entretien.** — Valeurs en Bourse

(Le premier chiffre indique le cours précédent, et le second, celui de la veille de jeu)

Anjou, action, 8.100—8.370. — Anzin, action, 2.500—2.620. — Armentières, 10e, 1.082—1.095.

Bianca, 1.960—1.964. — Carvin, 2.010—2.005.

La Claviere, 968—962. — Dourges, 2.565—2.585.

Kirvin, 731—730. — Lévin cop. 20, 21.922.

Marles, 1.160—1.140. — Ostrevant,

1.130—1.151. — Acieries Sambre-et-Meuse, 1.210—1.220. — Ateliers Chantiers Caff, 640—624. — Denain-Amin, 3.210—3.005. — Acieries Nord-Est, 1.775—1.655. — Senelle-Maubeuge, 3.725—3.720.

Grosbroux, action, 136—134; part. 1.082—1.085.

Le Havre, 1.620—1.640. — Milcet, 20—18. — Montreuil, 4.400—4.350. — Omnia Pétroles, part. 4.400—4.300. — Silice Plana, action, 125—127; part. 1.445—1.421. — Comptoir Industriel, 1.277—1.284. — Tibergheen, action, 828—826; 1/2 part. 285—299. — Ryo-Catteau, 505—504.

**Entretien.** — Valeurs en Bourse

Béthune, 10.060. — Escarpelle, 24 et 25. — Ligny-les-Aire, 545. — Nord Alais, 1.260. — Thiberville, 1.160—1.150. — Escart, 1.180—1.160. — Arbel, 400. — Franco-Belge Matériel Chemin de Fer, 1.005. — Dabrows, jouiss, 1.080. — Franco-Polaine, part. 906. — Omnium Pétroles, action, 318. — Raffinerie Pétrolière, action, 299.

(Communiqué par le Crédit du Nord).

**LA BANQUE POPULAIRE DU NORD**

(Société Anonyme)

Siège social: BRUXELLES

32, Rue des Fossés-aux-Loups, 32

**ENTREPRISES:** Courtrai, Gant, Mons, Namur, Tournai.

**COMPTOIRS:** Audenarde, Bisschop, Menin, Mouscron, Péruwelz, Waerbeek, Wavre.

**BUREAUX périodiques:** Néchin, Stambruges.

Toutes opérations de Banque et de Bourse.

Ouverture de comptes à vue ou à échéance, en toutes monnaies.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**FILIALE DU CRÉDIT DU NORD** 26658

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX**

**Marché à terme de Roubaix-Tourcoing**

Mercredi 19 juin 1929

**Type spécial Australie**

**Nous devons**

**deux**

**mois**

**à**

**l'acheteur**

**de**

**l'artiste**

**qui**

**peut**

**être**

**reçu**

**par**

**l'artiste**

**qui**

**peut**